



**Programme des Nations Unies  
pour l'environnement**

**Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture**

Distr.  
GENERALE

UNEP/FAO/PIC/INC.9/11  
6 juin 2002

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMITE DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL  
CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT INTERNATIONAL  
JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT PROPRE A ASSURER  
L'APPLICATION DE LA PROCEDURE DE CONSENTEMENT  
PREALABLE EN CONNAISSANCE DE CAUSE A CERTAINS  
PRODUITS CHIMIQUES ET PESTICIDES DANGEREUX  
FAISANT L'OBJET D'UN COMMERCE INTERNATIONAL

Neuvième session

Bonn, 30 septembre - 4 octobre 2002

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire\*

APPLICATION DE LA PROCEDURE DE CONSENTEMENT PREALABLE EN CONNAISSANCE DE  
CAUSE : CONFIRMATION DES EXPERTS NOMMES AU COMITE PROVISOIRE D'ETUDE  
DES PRODUITS CHIMIQUES

Note du secrétariat

1. A sa sixième session, le Comité de négociation intergouvernemental a, par la décision INC-6/2, créé un organe subsidiaire provisoire dénommé Comité provisoire d'étude des produits chimiques, composé de 29 experts spécialistes de la gestion des produits chimiques désignés par leur gouvernement et nommés par le Comité de négociation intergouvernemental sur la base des régions définies provisoirement aux fins de la procédure PIC, soit : six experts de la région Afrique; cinq experts de la région Asie; six experts de la région Europe; cinq experts de la région Amérique latine et Caraïbes; trois experts de la région Proche Orient; deux experts de la région Amérique du Nord; et deux experts de la région Pacifique Sud-Ouest.

2. Le Comité de négociation intergouvernemental a également identifié les gouvernements dans chaque région, qui devraient désigner officiellement les experts devant siéger au Comité provisoire d'étude des produits chimiques. Par la suite, les 29 gouvernements ont désigné ces experts et communiqué, par l'intermédiaire du secrétariat, leur nom et qualifications aux membres du Comité de négociation intergouvernemental. Celui-ci a confirmé la nomination de ces experts, par la décision INC-7/1, prise à sa septième session. Un siège devenu vacant par la suite pour les experts de la région Pacifique Sud-Ouest a été pourvu conformément aux dispositions énoncées dans la décision INC-6/2.

\* UNEP/FAO/PIC/INC.9/1.

3. En février 2002, une experte, qui avait été désignée par un gouvernement de la région Amérique du Nord et dont la nomination avait été confirmée en vertu de la décision INC-7/1, a fait savoir au secrétariat qu'elle se démettait de ses fonctions au sein du Comité provisoire d'étude des produits chimiques. A la suite de cette démission, le Gouvernement canadien a soumis au secrétariat la désignation d'un nouvel expert de la région, indiquant que cette nomination s'était faite en consultation avec les autres membres de la région. La désignation, ainsi que les qualifications de l'expert désigné, figurent à l'annexe I de la présente note.
4. Le nouvel expert, qui fait office de membre du Comité provisoire d'étude des produits chimiques à titre provisoire en attendant confirmation officielle de sa nomination par le Comité de négociation intergouvernemental, a pris part à la troisième session du Comité provisoire d'étude des produits chimiques.
5. Le Comité voudra peut-être étudier les informations fournies au sujet des qualifications dudit expert et confirmer officiellement la nomination de l'expert du Canada en remplacement de l'expert précédemment désigné, en adoptant le projet de décision énoncé à l'annexe II de la présente note.

Annexe I

Qualifications de l'expert du Canada reçues par le secrétariat

The Permanent Mission of Canada  
to the United Nations



La Mission Permanente du Canada  
auprès des Nations Unies

February 18, 2002

Erik Larsson  
UNEP  
By fax: 797-3460

Dear Mr. Larsson,

This is to confirm that, pursuant to consultation within the North American region, it has been agreed to designate Mr. Rob Ward, of the Pest Management Regulatory Agency of Canada, as replacement for Ms. Janet Taylor on the ICRC of the Rotterdam Convention.

<b>UNEP Chemicals</b>	
Date Received:	18/02/02
File no / name:	PIC
For action:	EL PIC
Co:	

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Tellier'.

Alain Tellier  
First Secretary  
Mission of Canada  
to the United Nations,  
Geneva

**CONTACT INFORMATION** Rob Ward  
Pest Management Regulatory Agency  
Health Canada AL 6607 D  
2720 Riverside Drive  
Ottawa, Ontario  
Canada K1A 0K9

T : 613-736-3753  
F : 613-736-3659  
E : Rob\_Ward@hc-sc.gc.ca

**PROFESSIONAL EXPERIENCE**

March 2001 - Present Project Manager  
Pest Management Regulatory Agency,  
Alternative Strategies and Regulatory Affairs Division

- Provide expert advice and guidance to senior management
- Represent the Agency on inter-departmental initiatives
- Support Canadian positions at international fora
- Develop regulatory policy and procedures
- Analyse impact of proposed regulations
- Develop communication strategies to promote regulation and policy to stakeholders and the public

1999-2001 Senior Compliance Officer  
Pest Management Regulatory Agency,  
Compliance, Laboratory Services and Regional Operations Division

- Directed inter-regional teams of enforcement officers
- Promoted and enforced compliance with the Pest Control Products Act
- Designed and implemented inspection/investigation programs
- Recommended appropriate enforcement responses to senior management
- Prepared written interpretations of the Pest Control Products Act

1997-1999 Senior Scientific Screening Officer  
Pest Management Regulatory Agency,  
Submission Management and Information Division

- Managed the activities of Screening and Registration staff
- Provided authoritative advice on the Pest Control Products Act and Regulations to industry
- Developed screening tools and supporting documentation
- Ensured applicant data adhered to Agency requirements and international protocols
- Assessed Cost Recovery fees for Pest Control Products

1995-1997 Fungicide Registration Officer  
Pest Management Regulatory Agency,  
Product Sustainability and Coordination Division

- Ensured compliance of product labelling with the Pest Control Products Act and Regulations
- Developed labelling standards to improve the safety and consistency of fumigant products

**EDUCATION**

1993 B.Sc. (Environmental Science)  
Carleton University, Ottawa, Ontario

- Multi-disciplinary program of Environmental Biology, Chemistry and Law studies.

1991 B.Sc. (Biology)  
Carleton University, Ottawa, Ontario

- Biochemistry and Microbial Analysis

## Annexe II

Projet de décision INC-9/... : Confirmation d'un expert nommé au Comité provisoire d'étude des produits chimiques

Le Comité de négociation intergouvernemental,

Rappelant sa décision INC-6/2, dans laquelle il a décidé que les 29 gouvernements identifiés devraient désigner officiellement des experts qui siégeront au Comité provisoire d'étude des produits chimiques, et sa décision INC-7/1, dans laquelle il a décidé de nommer officiellement membres du Comité provisoire d'étude des produits chimiques les 29 experts désignés par les gouvernements,

Prenant note de la démission de Mme Janet K. Taylor (Canada) du Comité provisoire d'étude des produits chimiques,

1. Décide de nommer officiellement membre du Comité provisoire d'étude des produits chimiques l'expert de la région Amérique du Nord désigné ci-après :

M. Rob Ward (Canada)

2. Réaffirme les dispositions stipulées dans la décision INC-6/2 concernant la durée du mandat des experts, et plus précisément que tous les experts seront nommés pour une période de trois ans à compter de la date de l'adoption de la décision INC-6/2, ou jusqu'à la première réunion de la Conférence des Parties, selon celui de ces faits qui se produira le premier.

-----